



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION

CAP - Niveau 3

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE Constructeur de réseaux de canalisations de Travaux Publics

LES OBJECTIFS :

Former les ouvriers capables de réaliser, entretenir ou renover :

- toutes canalisations, réseaux secs, réseaux humides (gravitaires et sous pression)
- des ouvrages maçonnés connexes aux réseaux des réseaux drainants
- des équipements hydrauliques : stations de captage, de pompage, de relèvement, de stockage et de traitement d'eau potable et tous systèmes d'épuration des eaux...

Il intervient aussi tout au long de la durée de vie des réseaux, ce qui lui impose une connaissance des principes de construction ainsi que des phases de préparation, de réalisation des travaux environnants.

LES DÉBOUCHÉS

Le titulaire de la spécialité Constructeur de réseaux de canalisations de travaux publics de CAP exerce ses activités en toute sécurité, pour lui et son environnement, dans tous types d'entreprises de la spécialité.

Le CAP atteste d'un premier niveau de qualification dont les compétences professionnelles vont lui permettre d'accéder à un emploi d'ouvrier professionnel.

En fonction de ses attentes, de son expérience, de ses aptitudes, du contexte, il peut évoluer vers des fonctions de chef d'équipe. Il peut, à moyen terme, poursuivre son évolution, créer ou reprendre une entreprise

POURSUITE D'ÉTUDES

BAC PRO Travaux publics.

LES +++ DE LA FORMATION

Les jeunes valident au cours de la formation :

- une habilitation SST,
- l'AIPR.
- PRAP

Université Régionale des
Métiers et de l'Artisanat

Centre de Formation
de Saint-André
0262 46 62 00

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est inscrite
auprès de la Préfecture sous le n° d'existence
98 97 022 98 97





CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (CAP)

CONSTRUCTEUR DE RÉSEAUX DE CANALISATIONS DE TRAVAUX PUBLICS - NIVEAU 3

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- **Contrat d'apprentissage** : Jeunes âgés de 16 à 29 ans
- **Contrat de professionnalisation** : à partir de 18 ans
- **Formation continue** : Chef d'entreprise, Conjoint, Salarié et Demandeur d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

- Jeunes issus de la classe de 3^{ème}
- Avoir une entreprise d'accueil (possibilité d'intégrer un dispositif d'accompagnement à la signature de contrats d'apprentissage).

DÉLAI D'ACCÈS

Entrée possible tout au long de l'année.

PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

- Dossier de candidature complété
- Copie de la pièce d'identité
- Curriculum Vitae et lettre de motivation

TARIFS

Coût contrat pris en charge par l'OPCO de l'entreprise du maître d'apprentissage. Si besoin : sur devis

VOS CONTACTS AU SERVICE APPRENTISSAGE

formation@cma-reunion.fr

Saint-Denis : 0262 21 04 35

Saint-Pierre : 0262 96 12 40

Saint-Paul : 0262 45 52 52

Saint-André : 0262 46 62 00



Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute demande spécifique notre référent handicap est à votre disposition.

COUPON-RÉPONSE à retourner à la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT de ST-DENIS
DIRECTION RÉGIONALE DE LA FORMATION - BP 10034 - 97491 Ste-Clotilde Cedex - Tél. 0262 21 04 35

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

.....

Code postal : Ville :

Tél. : 0262 GSM : 069 Fax : 026

Email :

Pose de canalisations diverses

Détection et repérage des réseaux

Contrôle d'étanchéité des conduites

CONTENU PÉDAGOGIQUE

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Mathématiques - Physiques - Chimie
- Français et Histoire-Géographie
- Enseignement moral et civique
- Prévention Santé Environnement
- Anglais
- Éducation physique et sportive
- Arts appliqués

Enseignement permettant une personnalisation de parcours

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Étude et préparation d'une intervention
- Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant
- Réalisation de travaux spécifiques
- Chef d'œuvre

Enseignement théorique et pratique alternant atelier et salle

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

L'alternance : 1 semaine en centre et 2 semaines en entreprise

DURÉE

2 ans, adaptation selon profil

EXAMEN ET CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Formation Initiale : Les examens sont validés par épreuves ponctuelles en fin de parcours

Formation Continue : Les examens sont validés par épreuves ponctuelles en fin de parcours

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- un centre de documentation technique
- des salles banalisées
- salles informatiques avec accès internet
- plateau technique

Les méthodes pédagogiques mises en oeuvre permettent à partir des acquis mesurés de proposer des modalités individualisées ou collectives tout au long du parcours

Je suis intéressé(e) par la formation

**CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (CAP)
CONSTRUCTEUR DE RÉSEAUX DE CANALISATIONS DE
TRAVAUX PUBLICS - NIVEAU 3**

Je souhaite être contacté(e)

Créneaux horaires :
(facultatif)

